

VILLE DE CHERBOURG-OCTEVILLE

CONSEIL MUNICIPAL

--oOo--

N° 132-2003

Séance du 26 juin 2003

CONSTRUCTION D'UN BATIMENT A USAGE DE VESTIAIRES / SANITAIRES AU STADE DE LA MANECIERIE

APPEL D'OFFRES OUVERT

SIGNATURE DES MARCHES

AUTORISATION

MM.

I-EXPOSE

L'administration municipale a décidé de réaliser un bâtiment à usage de vestiaires/sanitaires au stade de la Manécierie.

A cette fin, une consultation de maîtrise d'oeuvre a été lancée à l'automne 2002.

A l'issue de cette procédure, un marché de maîtrise d'oeuvre a été confié à M. B.

En vue de la réalisation des travaux, une procédure d'appel d'offres ouvert a été engagée.

Suite à cette procédure, vingt six offres ont été réceptionnées (dont une hors délais).

Après analyse, sur la base des critères énoncés dans le règlement particulier de l'appel d'offres (qualité technique, prix), la commission d'appel d'offres a attribué les lots à différents prestataires.

Il convient aujourd'hui d'autoriser la signature des marchés.

II -DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Vu les dispositions des articles 33, 58 et suivants du code des marchés publics,

Vu le procès verbal de la commission d' appel d' offres du 4 et 18 juin 2003.

Suivant l' avis favorable des commissions "jeunesse, affaires scolaires, sports" ; "Affaires Economiques et Portuaires, Finances, Administration Générale, Personnel"

LE CONSEIL MUNICIPAL, A L' UNANIMITE,

- autorise le maire à signer les marchés pour les travaux de construction d' un bâtiment à usage de vestiaires / sanitaires au stade de la Manécierie avec les entreprises suivantes :

- Lot n° 1 "gros oeuvre, maçonnerie" : entreprise FAUCILLION & Cie, pour un montant de 205 592,01 € TTC,
- Lot n° 2 "charpente bois" : entreprise DALMONT, pour un montant de 31 189,29 € TTC,
- Lot n° 3 "couverture zinc" : entreprise MARIE & Cie, pour un montant de 61 209,71 € TTC,
- Lot n° 4 "menuiseries extérieures, P.V.C., aluminium" : entreprise MIROITERIE DE LA HAGUE, pour un montant de 66 337,54 € TTC,
- Lot n° 5 "Menuiseries intérieures, plafonds" : entreprise AMC FOLLIOU, pour un montant de 62 298,50 € TTC,
- Lot n° 6 "Carrelage, faïence" : entreprise FAUCILLION & Cie, pour un montant de 81 063,88 € TTC,
- Lot n° 7 "Plomberie, sanitaire, chauffage, ventilation" : déclaré infructueux,
- Lot n° 8 "Electricité" : entreprise SARL E.D.C., pour un montant de 16 050,32 € TTC,
- Lot n° 9 "Peinture, ravalement" : entreprise VIGER & Cie, pour un montant de 22 827,44 € TTC.

COPIE CERTIFIEE CONFORME

Pour le Maire et par délégation

L' Attachée Principale

D. OLIER

Reçu Sous-Préfecture le 2 juillet 2003

Affichage le 9 juillet 2003